



AVIS D'ENQUÊTE DE CLASSEMENT

Le PRÉSIDENT DE LA METROPOLE NICE COTE D'AZUR informe le public qu'il sera procédé, en exécution de l'arrêté métropolitain en date du 14 mars 2017, à une enquête publique sur le classement de l'avenue Le Mesnil, à NICE, dans le réseau des voies métropolitaines.

Les pièces du dossier ainsi que le registre d'enquête seront déposés :

Maison des Associations « La Luna » – Rue Gaspard FARAUT – 06364 Nice Cedex 4

Afin que chacun puisse en prendre connaissance, tous les jours sauf samedis, dimanches et jours fériés,

du 03/04/2017 au 19/04/2017 inclus

du lundi au vendredi de 10h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00, et le mercredi 19 avril 2017 jusqu'à 17h00. En outre, Madame AZAN-BRULHET, désignée en qualité de Commissaire Enquêtrice, recevra les observations du public, à la Maison des Association « La Luna » :

**Le mercredi 5 avril,
De 14h00 à 17h00**

**Le mercredi 19 avril,
Dernier jour de l'enquête,
De 14h00 à 17h00**

Toutes observations pourront être consignées sur le registre mis à la disposition du public ou adressées par écrit au commissaire enquêteur (Forum d'urbanisme et d'architecture – Place Yves Klein – 06364 Nice Cedex 4), qui les joindra au registre.

A l'issue de cette enquête, les conclusions du commissaire enquêteur seront consultables sur le site internet de la Métropole Nice Côte d'Azur.